

CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE SUR LES ENTREPRISES ET LE HANDICAP

**JEUDI 15
NOVEMBRE
2012**

MAISON DE LA CHIMIE



ORGANISÉE ET PRÉSIDIÉE PAR

Martine CARRILLON-COUVREUR

Députée de la Nièvre, vice-présidente
de la Commission des affaires sociales

Denis JACQUAT

Député de la Moselle,
membre de la Commission
des affaires sociales

**SOUS LE HAUT PATRONAGE
ET EN PRÉSENCE DE**

Michel SAPIN*

Ministre du Travail,
de l'Emploi, de la Formation
professionnelle et du Dialogue social

Marie-Arlette CARLOTTI*

Ministre déléguée auprès
de la ministre des Affaires
sociales et de la Santé,
chargée des Personnes
handicapées et de
la Lutte contre l'exclusion

Marie-Anne MONTCHAMP

Ancien ministre, présidente
de l'Agence Entreprises et Handicap

LE HANDICAP COMME LEVIER DE PERFORMANCE DANS L'ENTREPRISE
COMMENT BOULEVERSER LES IDÉES REÇUES ?

08H30 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

09H00 OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE

Martine CARRILLON-COUVREUR, députée de la Nièvre, vice-présidente de la Commission des affaires sociales
Denis JACQUAT, député de la Moselle, membre de la Commission des affaires sociales

10H00 **LA FORMATION ET L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES :
QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LEUR INSERTION
DANS LES ENTREPRISES ?**

SESSION I

Bilan de la législation en vigueur : l'application de la loi du 11 février 2005 dans le domaine de l'emploi

- La formation des personnes handicapées, principal frein à leur embauche ? Quelle formation adaptée pour les positionner comme des employés de qualité auprès des entreprises ?
- L'obligation d'emploi : quelle véritable égalité des chances et des droits ?
- Handicap et proximité : comment favoriser l'action des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) ?
- L'exemple des entreprises adaptées et des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) : quel bilan ?

Aller plus loin : quels partenariats possibles entre les pouvoirs publics et les entreprises ?

- Les aides aux entreprises : quelles aides financières (aides au poste et subventions spécifiques) ? Quelles aides en matière de conseil ?
- Quels « partenariats publics-privés » envisageables en matière d'emploi des personnes handicapées ?
- La technologie au service du handicap moteur ?
- Quelles avancées en matière de prise en charge des risques psycho-sociaux ?

Co-présidents

Isabelle DEBRÉ, sénatrice des Hauts-de-Seine, co-rapporteur sur l'application de la loi de 2005 relative au handicap
Jérôme GUEDJ*, député de l'Essonne, membre du Conseil de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Intervenants

Gérard BAYOL, directeur général délégué en charge du Pôle entreprises et institutionnels, Crédit Mutuel Arkéa

Arnaud de BROCA, secrétaire général, Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH)

Nathalie CUVILLIER*, sous-directrice de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées,

Direction générale de la cohésion sociale, ministère des Affaires sociales et de la Santé

Odile MENNETEAU*, présidente, Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH)

Débat avec la salle

12H00 **Intervention-témoignage**

Jean-Marie BARBIER, président, Association des paralysés de France



12H30 DÉJEUNER à la Maison de la Chimie

14H00 OUVERTURE DES DÉBATS DE L'APRÈS-MIDI

Marie-Arlette CARLOTTI*, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion
Michel SAPIN*, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

14H30 **QUELLE POLITIQUE MANAGÉRIALE DU HANDICAP DANS LES ENTREPRISES FRANÇAISES ?**

SESSION II

Comment lutter contre les discriminations ?

- Quelles sont les difficultés rencontrées par les entreprises pour recruter un travailleur en situation de handicap ?
- Quels aménagements des postes et quelle organisation pour une réussite de l'insertion professionnelle des personnes handicapées ?
- Adapter les stratégies en fonction du handicap rencontré (visuel, moteur, auditif, psychique...) : la « reconnaissance de la lourdeur du handicap » en pratique.

Quelle politique volontariste ?

- Quelles politiques mettre en place afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs du monde professionnel à la situation de handicap (salariés, clients, public...) ?
- Quelle définition d'une nouvelle stratégie globale dans l'entreprise pour développer et valoriser l'offre d'emploi à destination des personnes handicapées ?
- Quels partenariats avec le secteur protégé et adapté ?
- L'amélioration de l'image de l'entreprise : acteur social et vecteur d'insertion dans la société des personnes handicapées.

Co-présidents

Aline ARCHIMBAUD, sénatrice de Seine-Saint-Denis, rapporteur de la mission budgétaire « solidarité, insertion et égalité des chances »
Gérard CHERPION, député des Vosges, rapporteur pour avis sur le compte spécial « financement national du développement et de la modernisation de l'apprentissage »

Intervenants

Jean-François AMADIEU, directeur, Observatoire des discriminations

Jean BASSÈRES*, directeur général, Pôle emploi

Jean-Pierre BENALET, président de l'Union nationale pour l'insertion des travailleurs handicapés (UNITH) et de la Confédération handicap et emploi des opérateurs de placement spécialisés (CHEOPS)

Brigitte DUMONT, directrice développement et performance des ressources humaines, Groupe France Telecom Orange et vice-présidente déléguée, ANDRH

Jean-Louis GARCIA, président, Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) et Handéco

Perrine PIKETTY, directrice associée, Atouts & Handicap

Débat avec la salle

16H30 CLÔTURE DES TRAVAUX

Marie-Anne MONTCHAMP, ancien ministre, présidente de l'association Entreprises et Handicap

CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE SUR LES ENTREPRISES ET LE HANDICAP

LE HANDICAP COMME LEVIER DE PERFORMANCE DANS L'ENTREPRISE

COMMENT BOULEVERSER LES IDÉES REÇUES ?



**JEUDI 15
NOVEMBRE
2012**

MAISON DE LA CHIMIE

Ce coupon-réponse doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

SOCIÉTÉ : _____

FONCTION : _____

TÉL : _____ FAX : _____

E-MAIL * : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

- PARTICIPATION : Participera à la conférence à titre gratuit
 Participera au déjeuner : 95€ TTC (dont 19,6 % de TVA)
 Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :
60€ TTC (dont 19,6% de TVA)

- RÈGLEMENT : Chèque (à l'ordre de Rivington)
 Virement

Coupon-réponse
à adresser
par fax, par e-mail
ou par courrier à :

RIVINGTON

9 rue de Milan - 75009 Paris
Tél : 01 84 16 56 52
Fax : 01 84 16 56 58
Contact inscriptions : Eve Knoery
inscription@rivington.fr

CACHET ET SIGNATURE

URGENT - RÉPONDRE AVANT LE MARDI 13 NOVEMBRE 2012

INFORMATIONS PRATIQUES

Participeront à cette conférence uniquement les personnes ayant retourné leur coupon d'inscription avant le

MARDI 13 NOVEMBRE 2012

à RIVINGTON - 9 rue de Milan - 75009 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières inscriptions parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum a été atteinte seront informées que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Toute annulation de l'inscription au déjeuner doit être signalée par écrit 8 jours avant la date de la conférence pour être remboursée.

LIEU DE LA CONFÉRENCE

Maison de la Chimie - Petit Amphithéâtre
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris
Métro : Invalides ou Assemblée nationale
RER C : Invalides
Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94
Parking : Invalides

LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris
Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquittées des frais et ayant été accueillies au préalable sur les lieux de la conférence.

RENSEIGNEMENTS

RIVINGTON

9 rue de Milan - 75009 Paris
Tél : 01 84 16 56 52 - Fax : 01 84 16 56 58
Contact inscriptions : Eve KNOERY
inscription@rivington.fr

